Villefranche
Agglomération
Beaujolais Saône

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat

4.2.a - Règlement - document graphique

Plan de zonage général

Secteur Villages

BLACÉ

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du PLUi-H

Plan au 1:5 000

Numéro	Description de l'emplacement réservé	Surface en m²	Bénéficiaire
ER 1	Aménagement sécuritaire de l'accès au hameau	742	Commune
ER 2	Extension des équipements scolaires et périscolaires avec un accès piétons	943	Commune
ER 3	Aménagement d'un parking pour le cimetière	1487	Commune
ER 4	Requalification de l'espace public	165	Commune
ER 5	Elargissement du CD 19A du giratoire jusqu'à l'ancien chemin de fer	987	Commune
ER 6	Elargissement de voirie - Chemin rural n° 1, de la RD 19 au chemin rural 501	1051	Commune
ER 7	Elargissement de voirie - chemin rural VC1 17 sur la parcelle 409	772	Commune
ER 8	Aménagement d'un cheminement piétons	256	Commune
ER 9	Extension du cimetière	1186	Commune
ER 10	Création d'un centre de loisirs	3713	Commune
ER 11	Aménagement d'une aire de retournement en fin d'impasse (pour collecte)	181	Commune
ER 12	Aménagement d'une aire de retournement en fin d'impasse (pour collecte)	119	Commune
ER 13	Création d'une voie d'accès (8m)	1206	Commune
ER 14	Développement de la zone d'activité	1828	CAVBS
ER 15	Développement de la zone d'activité	1728	CAVBS
ER 16	Aménagement d'un parking	1190	Commune

Zonage :

- ▭ Limites des zones
- 🟪 Ua, Uaa, Uab : zone urbanisée dense de centre-bourg
- 🟧 Ub : zone d'extension dense du centre-bourg
- 🟧 Uc : zone d'extension de moindre densité
- 🟨 Ud : zone d'extension pavillonaire
- 🟪 Ue : zone d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- ⬜ Uh : zone urbaine constituée ou hameau éloigné (gestion du bâti existant)
- 🟫 Uia : zone d'activités économiques à vocation artisanale
- 🟫 Uib : zone d'activités économiques (artisanale et hébergement)
- 🟫 Uic : zone d'activités économiques à vocation commerciale
- 🟦 Ut : zone d'activité touristique
- 🟨 AUa : zone d'urbanisation à aménager à vocation d'habitat dense
- 🟨 AUb : zone d'urbanisation à aménager d'extension du centre-bourg
- 🟨 AUc : zone d'urbanisation à aménager d'extension dense
- 🟨 AUd : zone d'urbanisation à aménager d'extension peu dense
- 🟪 AUe : zone d'urbanisation à aménager à vocation d'équipements publics
- 🟨 AU1 : zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat
- 🟫 AU2 : zone d'urbanisation future à vocation principale d'activités économiques
- 🟪 AU3 : zone d'urbanisation future à vocation principale d'équipements publics
- A : zone agricole
- Ac : zone agricole d'équipement d'intérêt collectif (STECAL)
- Ai : zone agricole bâtie (gestion des activités existantes - STECAL)
- An : zone agricole à enjeux paysagers et/ou écologiques
- At : zone agricole dédiée à du stationnement lié à une activité touristique existante
- 🟩 N : zone naturelle
- 🟩 Na : zone naturelle à vocation d'habitation, construction possible (STECAL)
- 🟩 Ne : zone naturelle d'équipements publics
- 🟩 Nh : zone naturelle à vocation d'habitation, division limitée possible
- 🟩 Nj : zone naturelle à usage de jardin
- 🟩 Nl : zone naturelle dédiée aux activités sportives et de loisirs
- 🟩 Nph : zone naturelle autorisant le photovoltaïque au sol
- 🟩 Nt : zone naturelle dédiée aux activités touristiques (STECAL)

Secteurs de protections liés aux enjeux de milieu naturel :

Éléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

- ✳ Arbre remarquable
- ⌇ Haie
- ••• Alignement d'arbres
- ▨ Jardin
- ⁞ Boisement
- ▦ Espace Boisé Classé
- ▨ Corridor écologique
- ⁂ Zone naturelle d'intérêt scientifique (écologique)
- ○ Zone humide
- ▭ Bande libre autour des cours d'eau

Autres prescriptions :

- ▭ Secteur avec Orientations d'Aménagement et de Programmation
- ▩ Emplacements réservés
- ▦ Changement de destination du bâtiment - création de nouveau logement
- ▦ Changement de destination du bâtiment - extension du logement existant
- ▦ Changement de destination du bâtiment - hôtel
- ▦ Changement de destination du bâtiment - hôtel et restauration
- ▦ Changement de destination du bâtiment - activité artisanale
- ▦ Changement de destination du bâtiment - restauration
- ▦ Servitude de mixité sociale
- ▥ Zone non aedificandi
- ▭ Secteur d'attente de projet au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- ▭ Secteur de carrière
- ••• Traitement paysager et recul des constructions par rapport à la voie du Tacot

Éléments remarquables du paysage,îlots, immeubles, monuments, sites et secteurs à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

- ⬟ Patrimoine ponctuel
- 🟥 Bâti remarquable C1
- 🟧 Bâti remarquable C2
- — Mur, muret

Informations complémentaires :

- ◆ Siège d'exploitation agricole

0 100 200 300 400 500 m

Sources : Données cadastrales DGFiP 2025-04 / SOBERCO ENVIRONNEMENT / EVEN / ALP'GEORISQUES / URBA2P / URBICAND

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat

4.2.b - Règlement - document graphique

Plan des risques naturels

Secteur Villages

BLACÉ

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du PLUi-H

Plan au 1:5 000

Zonage :

▭ Zonage

Risques inondation :

Plan de Prévention des Risques Naturels d'inondation de l'Azergues et de ses affluents

Commune de Saint-Cyr-le-Châtoux concernée (cf plan 4.2.b et pièce 5.1)

Plan de Prévention des Risques Naturels d'inondation du Morgon et du Nizerand

🟪 Secteur concerné par le PPRNi (cf pièce 5.1)

Traduction des cartes d'inondation du Marverand et de la Vauxonne établies par le SMRB (risque de crue rapide des rivières)

🟥 RC - secteur inconstructible sauf exceptions

🟥 RCu - secteur inconstructible sauf exceptions

🟦 BC2 - secteur soumis à des prescriptions spéciales

Traduction des cartes d'aléas établies par Alp'Géorisques

▨ Secteur inconstructible sauf exceptions (R)

▨ Secteur soumis a des prescriptions speciales (B)

Secteurs concernés par l'aléa retrait-gonflement des sols argileux (RGA)

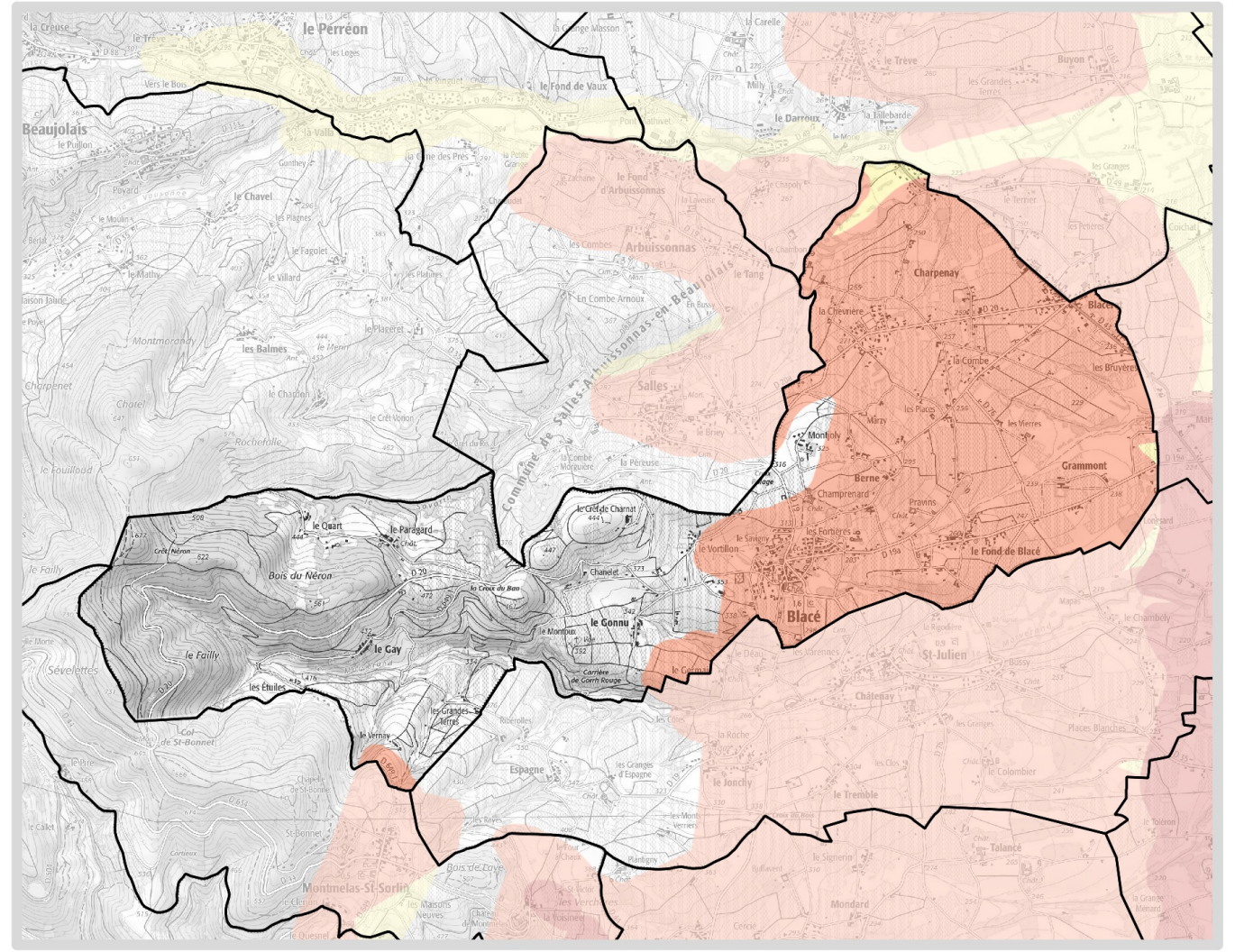

🟨 Risque faible 🟧 Risque moyen 🟥 Risque fort

Sources : Données cadastrales DGFiP 2025-04 / SOBERCO ENVIRONNEMENT / EVEN / ALP'GEORISQUES / URBA2P / URBICAND